



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 113991

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur l'inactivité du Comité consultatif national de l'enseignement des jeunes sourds créé par l'arrêté du 20 août 1987 NOR: ASEA8701226A. Le "jaune budgétaire", publié en annexe au projet de loi de finances pour 2011, indique que ce comité ne s'est jamais réuni depuis 2007. Il s'étonne de cette absence d'activité et lui demande de bien vouloir en expliquer les causes et, si la structure s'avère inutile, de bien vouloir préciser dans quel délai elle entend en prononcer la suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 113991

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 2011, page 7565

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)